

# Séance extraordinaire (Budget) du 15 décembre 2014



2014-12  
282

**PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN  
MUNICIPALITÉ DE LA GUADELOUPE**

Session spéciale d'adoption du budget du conseil de la Municipalité de La Guadeloupe, tenue à l'hôtel de ville de La Guadeloupe, ce 15 décembre 2014 à 19.00 heures.

Sont présents à cette session :

Siège # 1 Mme Lise Roy	Siège # 4 M. Paul Joly
Siège # 2 M. Richard Morin	Siège # 5 M. Rosaire Coulombe
Siège # 3 M. Michel Roy	Siège # 6 Mme Madeleine Fortin

Formant quorum sous la présidence de la mairesse, Mme Huguette Plante.

M. Marc-André Doyle, directeur général et secrétaire-trésorier, assiste également à cette session.

## **1 - CONSTAT DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE SÉANCE**

Avis public de cette session a été donné et avis personnel de convocation a été adressé à tous les membres du conseil, le 25 novembre 2014.

Après vérification du quorum, Mme la mairesse déclare la session ouverte et demande, à l'assistance, d'observer un moment de recueillement avant le début de l'assemblée.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Madeleine Fortin et résolu unanimement de déclarer cette session ouverte.

Adoptée unanimement.

## **02 - RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION**

Cette session est convoquée en vertu de l'article no 956 du code municipal. Il ne peut y avoir d'autres discussions que celles portant sur le budget de l'exercice 2013 de cette municipalité.

## **03 - LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Constat de la validité de l'avis de convocation et ouverture de séance
2. Renonciation à l'avis de convocation
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

4. Adoption du budget pour l'année 2015 et du plan triennal d'immobilisation
5. Période de questions
6. Clôture et levée de la session

Cette séance spéciale étant convoquée exclusivement aux fins de présentation et d'adoption du budget 2015 et du plan triennal d'immobilisations 2015-2016-2017, les membres du conseil procéderont en conséquence.

**2014-12  
283**

#### **04 - ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2015 ET DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION**

Attendu la présentation et le dépôt du budget équilibré pour l'exercice financier 2015 de même que du programme triennal d'immobilisations pour les années 2015-2016-2017, ces documents étant annexés et faisant partie intégrante de ce procès verbal, sous la cote # 4;

Attendu qu'avis public de cette adoption a été donné conformément à l'article 956 du code municipal;

En conséquence,

Il est proposé par M. Rosaire Coulombe et résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de La Guadeloupe;

Adopte le budget de l'exercice financiers de 2015 prévoyant;

- Des revenus de 3,297,020 \$
- Des dépenses de 2,484,730 \$
- Un excédent d'opération avant conciliation à des fins fiscales de 812,290 \$
- Les affectations financières suivantes :
  - 689,010 \$ au remboursement de la dette à long terme
  - 30,000 \$ au remboursement du fonds de roulement
  - 75,700 \$ aux dépenses d'immobilisation payées à même le budget de l'exercice 2015
  - 17,580 \$ à la réserve financière

Adopte le programme triennal d'immobilisations pour les exercices financiers de 2015-2016-2017

Adoptée unanimement

#### **05 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question de l'assistance.

**2014-12  
284**

#### **06 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION**

Il est proposé par Mme Madeleine Fortin, et résolu à l'unanimité que cette session spéciale d'adoption du budget soit levée.

Adoptée unanimement.

Fermeture à 19h20

---

Huguette Plante, mairesse

---

Marc-André Doyle, dir. gén. & sec. trés.